

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 5007 du 21 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1515781S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,  
Vu le code de la défense;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;  
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;  
Vu la décision n° 11440 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424086S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> septembre 2015:

**Guillot, Francis** Nigend : 148 470 Numéro de livret de solde : 8 006 238

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2015:

**Martinez-Raposo, Stéphane** Nigend : 164 857 Numéro de livret de solde : 8 021 471

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> septembre 2015:

**Labé, Fabrice** Nigend : 224 724 Numéro de livret de solde : 8 073 741

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> septembre 2015:

**Zobli, Nabil** Nigend : 303 144 Numéro de livret de solde : 8 090 603

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 21 juillet 2015.

*Le colonel, commandant par suppléance  
le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,*  
E. BARTIER